## BULLETIN MUNICIPAL HARTMANNSWILLER

JUIN 2024

#### LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Cette année 2024 est déjà bien entamée et le village d'Hartmannswiller est toujours aussi actif.

Je souhaite tout d'abord revenir sur un temps fort de ce printemps, à savoir la préparation et le vote du budget communal. Le suivi des finances de la commune est très important parce que, dans une petite commune rurale comme la nôtre, le budget dépend beaucoup des recettes et des soutiens de l'Etat. Grâce à un suivi quotidien, les dépenses ont pu être bien maîtrisées. Cela me permet de partager avec vous une bonne nouvelle : sur ma proposition, le conseil municipal a validé le fait de ne pas augmenter le taux des taxes foncières de la commune pour cette année 2024.

En ce qui concerne les projets, je suis heureux de vous informer de l'aménagement d'un "jardin du souvenir" dans l'espace du cimetière. La stèle a été récemment installée. Un aménagement avec de la verdure permettra de valoriser ce lieu de recueillement. Nous en avons profité pour installer quelques cavurnes le long de l'église. Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Le projet de la transformation du bâtiment école se poursuit également. Le cahier des charges est finalisé et prochainement, les appels d'offres permettront de choisir la maîtrise d'œuvre. Vous serez bien sûr régulièrement informés de l'avancée de cette rénovation.

Hartmannswiller est un village actif grâce à ses nombreuses associations et à leurs animations tout au long de l'année. Le marché aux puces, les activités d'été pour les enfants, la course de caisses à savon et la fête du village sont des moments uniques pour mieux se connaître et bien vivre ensemble.

La journée citoyenne qui vient d'avoir lieu le 1er juin a été une fois de plus un grand succès. Plus de 70 personnes de toutes les générations ont réalisé une quinzaine de chantiers. Résultat : un village plus attractif, des habitants qui se rencontrent et se connaissent mieux et une très belle aide pour accélérer l'embellissement des espaces de vie collectifs.

Dans ce bulletin, vous trouverez aussi les rubriques et informations pratiques habituelles. Bonne lecture,

François WURTZ



#### NOUVEAU SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Nous avons depuis le mois d'avril un nouveau secrétaire de mairie. Éric ERBLAND HASSENFRATZ a bientôt 40 ans, est agent communal depuis 20 ans dont plus de 10 ans en tant que secrétaire général. Il a débuté sa carrière à Kintzheim, en parallèle de ses études universitaires.

Titulaire d'un DEUST et d'une Licence en Études Territoriales, il a ensuite travaillé pour le Centre de Gestion du Bas-Rhin, ses terres d'origines.

Il a rejoint notre département par amour en 2013 et a fondé son foyer à Réguisheim avec son épouse Christel où ils sont les heureux parents de 3 filles : Céleste, Iris et Ella. Amateur de jardinage et d'aviculture (il élève des volailles de race locale, Alsace Dorée Saumonée), notre nouvelle recrue est également élu à Réguisheim depuis 2014 et occupe actuellement les fonctions d'adjoint au maire en charge des affaires financières.



Il se dit « heureux de rejoindre une commune qui lui offre un tel cadre de travail, un panorama éblouissant, une fontaine apaisante, et surtout une mairie bien gérée par les élus, mais aussi par Claudine et ses prédécesseurs ».

Il apprécie tout particulièrement « l'esprit de travail d'équipe qui règne à Hartmannswiller, où élus, agents, bénévoles, travaillent dans l'intérêt de la commune ».

Nous nous réjouissons tous de cette nouvelle collaboration.

Bienvenue dans notre village Éric!

#### NAVETTE DES CRÈTES

Tous les jours du 1er juillet au 31 août 2024 et tous les week-ends de juin à septembre 2024.

Plus de renseignements sur le site :

https://www.parc-ballons-vosges.fr/navette-des-cretes/



#### NOUVEAU AU CIMETIÈRE

Aujourd'hui, beaucoup de personnes font le choix de la crémation plutôt que l'inhumation dans leurs dernières volontés.

Nous n'avions, jusqu'à maintenant, aucun espace à proposer dans notre cimetière pour la conservation des urnes cinéraires ou des cendres d'un défunt.

L'installation d'un columbarium a été compliquée par l'intervention des Bâtiments de France.

Nous nous sommes tournés vers deux autres solutions pour satisfaire aux dernières volontés de celles et ceux qui souhaitent avoir recours à la crémation :





• Les cavurnes (pièces maçonnées ayant pour finalité d'isoler les urnes du contact de la terre lors des inhumations) sont des petits caveaux creusés dans le sol et recouverts d'une dalle protectrice de fermeture en surface; elles sont conçues pour accueillir jusqu'à 4 urnes. Elles sont délivrées par concession de 15 ans et peuvent être recouvertes d'une dalle ou d'une stèle personnalisée, aux dimensions prévues par la commune pour une bonne harmonie.



 Le Jardin du Souvenir est un espace commun qui permet de répandre, dans un puits du souvenir, les cendres après crémation. Cette opération est effectuée par un opérateur funéraire et les défunts, dont les cendres y sont déposées, sont consignés dans un registre en mairie.

#### PRÉ- RÉSERVATION BOIS

La pré-réservation de bois pour l'hiver 2024/25 est encore possible.

#### Rappel des tarifs :

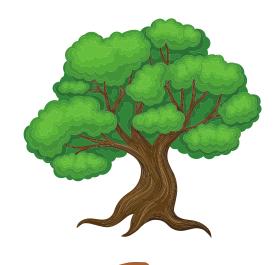
Façonné majorité hêtre et frênes (le stère) : 70 € TTC Façonné majorité chêne (le stère) : 65 € TTC

BIL majorité hêtre, frêne, charme (le M3) : 60 € TTC

BIL majorité chêne : 55 € TTC

Fonds de coupe (le stère dur) : 10 € TTC Fonds de coupe (le stère tendre) : 7 € TTC

Les demandes sont à transmettre à la mairie.





#### QUAND FAIRE UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX





La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire, notamment dans les cas suivants :

- Construction nouvelle (garage, dépendance ....) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une remise au sol comprise entre 5m2 et 20m2.
- Construction d'un mur d'une hauteur au dessus du sol supérieure ou égale à 2m
- Construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m2 non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80m
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade)
- Travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (périmètre des Bâtiments de France)
- Changement de destination d'un local (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
- Réalisation d'une division foncière (notamment pour en détacher un ou plusieurs lots)

Vous trouverez en mairie le document Cerfa à remplir ainsi que la liste des pièces à y joindre.

Toutes les informations utiles et les CERFA peuvent également être téléchargés sur le site : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319</a>





#### FEUX DE FORÊT

#### Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

### FEUX ET FLAMMES INTERDITS





Interdiction du 15 mars au 30 septembre suivant arrêté préfectoral du 28/12/2023 De plus, par arrêté préfectoral du 28/12/2023, les feux sont interdits en forêt du 15 mars au 30 septembre.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement.

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : <u>feux-foret.gouv.fr</u>

#### MARCHÉ AUX PUCES



Nous vous rappelons que vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour réserver un emplacement pour le marché aux puces du 14 juillet. Inscriptions et réservations chez Sébastien GULLUNG au 03 89 81 93 21.

L'Amicale permet aux habitants d'avoir les meilleurs emplacements.

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement de l'évènement sont consultables sur le site de la commune : https://www.hartmannswiller.fr/culture-et-loisirs/puces/

#### JOURNÉE CITOYENNE

Cette année encore, c'est presque 80 habitants du village qui se sont retrouvés autour d'une quinzaine d'ateliers pour notre traditionnelle journée citoyenne.

L'occasion de donner quelques heures de son temps pour entretenir, embellir, restaurer notre lieu de vie commun. Mais aussi l'occasion de faire connaissance, de rencontrer ses voisins, de découvrir de nouveaux habitants, et surtout de passer un beau moment de convivialité ensemble.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés pour cette journée pour notre village.





































#### VILLAGE PROPRE VILLAGE ĀGRÉABLE

Hartmannswiller est un joli petit village où il fait bon vivre. Le civisme de chacun peut encore amener un petit "plus" à cette image.

Ne rien jeter dans la nature ou dans la rue est un premier pas.

Par ailleurs, nous avons remarqué que certaines poubelles restent en permanence sur les trottoirs et ternissent l'image de notre village.

Pour rappel, les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte pour les éboueurs et rangées après leur passage. Elles ne doivent pas rester dehors.

ldem pour les sacs de tri, ils n'ont aucune raison de traîner sur les trottoirs toute la semaine. En cas de vents forts, les papiers et autres déchets volent partout.

Nous en profitons pour vous rappeler que les trottoirs et rigoles doivent être entretenus, pas uniquement pour le visuel, mais surtout pour le bon écoulement de l'eau.

Merci de respecter ces règles pour le bien-être de toutes et tous.

#### FÊTE DU VILLAGE



Les associations l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le Foyer Club, Sport Santé Loisirs, La Société de Tir se sont à nouveau regroupées pour organiser la fête à Hartmannswiller samedi 31 août et dimanche ler septembre. Avec les traditionnelles animations : la course de caisses à savon (la 46ème depuis 1977!), la soirée tartes flambées (samedi), buvettes, restauration (dimanche midi), les pâtisseries et crêpes, la tombola, des jeux pour enfants, tir laser, animation vannerie et une exposition de voitures anciennes.

Réservez ce week-end pour vous distraire dans une bonne ambiance et participer au bon déroulement de cette fête que nous souhaitons tout particulièrement destinée aux jeunes de notre village.

N'hésitez pas, si ce n'est pas encore le cas, à vous rapprocher de l'une ou l'autre des associations mentionnées ci-dessus pour proposer votre aide.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :

https://www.hartmannswiller.fr/culture-et-loisirs/course-de-caisse-a-savon/

#### LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Des activités sportives, artistiques, culturelles et ludiques, pour tous les goûts et surtout pour le plaisir de partager des moments inoubliables! Tel est le crédo des activités d'été du village.

Plus de trente activités seront proposées aux enfants par une quarantaine de bénévoles.

Les activités auront lieu du lundi 8 juillet au vendredi 30 août. Nous terminerons le samedi 31 août par le traditionnel pot des activités d'été.

Le programme et les feuilles d'inscription vous ont été distribués, cependant ils restent consultables sur le site de la commune.

Les inscriptions auront lieu le lundi 10 juin de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente.















#### LES HART'ISTES PEINTRES

A la demande de Sandra et Fabien Wuhrlin et pour embellir notre beau village, nous avons restauré et repeint les décorations du village pour Pâques. Nous avons également créé pour l'entrée du village les lettres découpées sur du contreplaqué. Nous nous sommes affairés à peindre les lettres « Joyeuses Pâques » et depuis peu « Bienvenue ». Nous avons partagé des moments sympathiques entre les membres, merci à tous pour votre aide si précieuse!





Un grand MERCI à la municipalité et à Mr le Maire de Hartmannswiller de nous soutenir et de nous offrir gracieusement la salle de classe pour que nous puissions peindre nos tableaux (les jeudis soir de 18h30 à 20h 30).

Cet été nous proposerons, à nouveau, 2 ateliers Peinture (jeudi 25 et vendredi 26 juillet 2024) durant les activités d'été pour les enfants du village. Merci aux parents de nous confier vos enfants, nous faisons le maximum pour qu'ils rentrent ravis et fiers avec leurs œuvres.

L'année scolaire qui vient de s'écouler, nous a encore permis de réaliser de beaux tableaux : La fille au Turban avec Elisa, Le Buste avec Nadine, Fabrication d'une couronne de l'Avent avec Muriel (Nathur'Eléments) de Cernay, le moment convivial en janvier autour de la Galette des rois, Le Paysage d'hiver avec Elisa, les 3 Vases avec Rachel, la couronne de portes pour Pâques avec Muriel de Cernay, Le Cube à l'état brut avec Nadine, Le Hibou sombre avec Elisa, et enfin la Forêt Rouge avec Rachel.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures et un nouveau programme avec l'association des Hart'istes Peintres de Hartmannswiller. Pour rappel, notre association est ouverte à toutes et à tous et les débutants sont les bienvenus! La peinture est un moyen ludique d'éloigner le stress et l'anxiété et qui procure une grande satisfaction. Vous vous inscrivez uniquement pour le ou les tableaux qui vous plaisent et vous venez aux cours avec votre tablier. Nous nous occupons de tout le reste.

Bel été à tous et à bientôt!

Jean-Michel, Martine, Maryse, Philippe, Serge et Sophie Rachel Course Présidente tél 06 84 24 79 90



#### INSCRIPTION COURSE DE CAISSES À SAVON



La 46ème course de caisses à savon de Hartmannswiller, organisée par le Foyer Club, aura lieu dans le cadre de la fête du village (31 août / 1er septembre) ; ce sera la 5ème manche du championnat d'Alsace géré par la FIRCAS (Fédération Inter-Régionale de Caisse A Savon).

#### Attention : l'inscription à la course ne peut pas se faire le jour même. Il faut obligatoirement remplir une fiche d'inscription.

Les participants au championnat d'Alsace s'inscrivent eux-mêmes sur le site Internet de la FIRCAS à l'ouverture des inscriptions pour la course. (voir site internet FIRCAS)

Pour tous les autres (qui s'inscriront en catégorie « loisir ») l'inscription pourra se faire par le biais du foyer club : nous nous chargerons des inscriptions définitives et du paiement auprès de la FIRCAS (pour tous ceux qui sont membres du foyer-club ou le deviennent à cette occasion).

La course est ouverte à tous : adulte comme jeune ! Certaines années, certaines associations y participaient, en catégorie folklorique : prenez contact avec nous si vous souhaitez un accompagnement ou plus d'information.

Pour les jeunes du village le foyer club met à disposition plus d'une douzaine de caisses à savon ainsi que des casques, des charlottes, des gants et des minerves. Certaines de ces caisses sont louées à la FIRCAS, le foyer club prenant en charge le coût de la location.

Si vous souhaitez participer vous-même ou faire participer un ou plusieurs de vos enfants à la course de caisses à savon de Hartmannswiller le 1er septembre 2024 et procéder à l'inscription par le biais du foyer club faites-le nous savoir en téléphonant ou en écrivant à l'un de nous deux (de préférence par courrier électronique):

- François Gruneisen 06 04 09 22 82 <u>francois.gruneisen68@gmail.com</u>
- Etienne Meyer 06 37 13 40 93 <u>etiennemeyer@orange.fr</u>

On vous fera parvenir une fiche de préinscription sur laquelle figureront des indications pour le bon déroulement de la course à Hartmannswiller ainsi que pour le paiement, et sur laquelle on vous demandera les informations nécessaires pour l'inscription définitive.

Pour le foyer-club, François Gruneisen et Etienne Meyer

#### FÊTE DE LA MUSIQUE



L'école de musique organise la fête de la musique le samedi 15 juin à la salle polyvalente. Musique et tartes flambées sont au programme de la soirée! Un flyer a été distribué.

#### ESCALIER DE L'ATELIER MUNICIPAL

Depuis la construction du nouvel atelier municipal, tout un espace de stockage au premier étage était difficilement utilisable, faute d'accès sécurisé.

C'est enfin chose faite et Fabien, notre employé communal, va pouvoir ranger correctement dans toute cette surface gagnée la multitude de choses qui font la vie d'une commune au fil des saisons.







#### LE CALVAIRE

La dernière fois que le calvaire de la route de Bollwiller avait eu droit à un rafraîchissement de ses peintures, c'était en 1991 ...

33 ans plus tard, il refait une nouvelle fois peau neuve, presque un symbole.

#### RESTAURANT L'AMITIÉ

Le restaurant "Amitié, la cuisine du Château" a enfin ouvert ses portes le 30 mai. C'est la famille Mack, propriétaire du château d'Ollwiller, qui a décidé de redonner vie à

l'ancien hôtel Meyer pour en faire "une passerelle entre nos deux nations, par l'intermédiaire du bien manger et du bien-vivre ".

Des grillades savoureuses cuites sur un grill hors normes, des légumes issus des serres du château, cultivés en culture dynamique, tout ici invite à la gastronomie et à la détente.

Le restaurant est ouvert midi et soir du jeudi au lundi (fermeture lundi soir, mardi et mercredi).

Téléphone pour réservation 03 55 38 97 99



#### **ETAT CIVIL**

#### **Naissances**

Lila HAEFFLINGER, née le 17 février Lyla HOLDER, née le 19 février Zoé METZGER, née le 17 mars



#### **Mariages**

Thomas METZGER et Léa WUHRLIN le 27 avril



Louis Brender

#### **Grands** anniversaires

Manuela RODRIGUEZ, 90 ans le 07 avril Elisabeth KAUFFMANN, 80 ans le 16 avril Antoinette KUSZNIR, 85 ans le 21 mai Louis BRENDER, 95 ans le 23 mai

#### Décès

Henri GLAENTZLIN, décédé le 23 mars René WUHRLIN, décédé le 6 avril

# 

#### **AGENDA**

15 juin : Fête de la musique à la salle polyvalente

14 juillet : Marché aux puces

31 août/ler septembre : Fête du village avec Course de caisses à savon

#### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 11h00 Fermé le jeudi 03.89.76.73.15 mairie.hartmannswiller@wanadoo.fr hartmannswiller.fr